

ABONNEMENT

Un an . . . . . 35 fr.
Six mois . . . . . 18
Trois mois . . . . . 7
Poste :
Un an . . . . . 30 fr.
Six mois . . . . . 16
Trois mois . . . . . 8

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur le poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30
Réclames, — . . . . . 30
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 9 JANVIER

LA RENTRÉE

Chacun est à son poste. La session par-
lementaire s'est ouverte hier sous de som-
bres auspices pour le parti républicain. Il
semble tout endolori par le double échec de
la Somme et de la Charente. On dit le gou-
vernement plus consterné encore par les ré-
centes défaites et surtout par les appréhen-
sions du lendemain. Bref, triste rentrée !...
Que nous réserve cette session d'une légis-
lature agonisante ? De ses crises multiples
sortira-t-il la crise finale qui emportera un
régime déconsidéré, funeste au pays ? Tel
était le thème de toutes les conversations de
couloirs.

Epilogue de l'élection de la Charente-
Inférieure : M. Duport, élu par des conser-
vateurs, est allé s'asseoir dans les rangs
républicains, à côté de M. Laguerre et de
M. Laisant. C'est là qu'il servira la cause
catholique et la cause monarchique ! !

Tandis que M. Duport s'installe en pleine
région d'Extrême-Gauche, M. Pierre Blanc,
doyen d'âge, ouvre la séance par une de ces
allocutions solennelles, maladroitement in-
terminables, dont il est coutumier. C'est un
long cri de détresse : la République est me-
nacée ; la liberté est en péril ; les républi-
cains doivent être prêts à mourir pour elle ;
il ne faut pas désespérer ; il importe de dé-
ployer contre les conspirateurs toute la sévé-
rité des lois et de puiser dans son énergie les
résolutions suprêmes, etc., etc.

D'ailleurs, n'a-t-on pas Floquet, le grand
Floquet ? Avec Floquet la République n'a
rien à craindre. Pourquoi doutez-vous de
Floquet, hommes de peu de foi ?

Hélas ! Les incrédules abondent à la
Chambre. La Droite a souvent interrompu
le vénérable Allobroge par des manifesta-
tions de vive hilarité ; la Gauche a poussé
des clameurs ; et la voix allobroge a été
rempli dans ce concert le rôle modeste d'un
chapeau chinois dans un orchestre.

Pressés de pratiquer les conseils de con-

ciliation donnés par M. Pierre Blanc, les ré-
publicains se sont immédiatement disputé
le fauteuil présidentiel. Les opportunistes
ont présenté M. Méline, et les radicaux M.
Clémenceau. Quant à M. Andrieux, il s'est
présenté lui-même, comptant, non sans rai-
son, rallier les voix de ceux qui ne veulent
pas de M. Clémenceau et ne raffolent pas de
l'insignifiant Méline. Le premier tour de
scrutin a donné les résultats suivants :

M. Méline, 184 voix ; M. Clémenceau,
146 ; M. Andrieux, 103.

Vive déception pour M. Clémenceau et
ses amis. La gauche radicale, en effet, avait
résolu, dès avant la séance, de porter ses
voix sur le leader de l'extrême gauche. Il
comptait obtenir de 160 à 180 voix. Des
défections se sont donc produites dans
les rangs du parti radical. 89 députés n'ont
point pris part au vote.

2<sup>e</sup> tour de scrutin. — MM. Méline, 176
voix ; Andrieux, 126 ; Clémenceau, 122.

Il est procédé à un 3<sup>e</sup> tour de scrutin.

3<sup>e</sup> tour de scrutin. — MM. Méline, 253
voix, élu ; Andrieux, 141.

Six secrétaires sur huit sont élus au pre-
mier tour de scrutin. Ce sont : MM. Horteur,
Chalier, Crémieux, Emmanuel Arène, Hu-
rard et Boissy-d'Angles.

L'élection des 2 secrétaires restant à élire
et des 3 questeurs aura lieu jeudi.

PROFESSION DE FOI DE M. JACQUES

M. Jacques n'aura pas perdu de temps
pour sa profession de foi : la voici avec
les déclarations prévues contre la servi-
tude !

« Citoyens,
Le moment est décisif. Toutes les réac-
tions, groupées derrière quelques transfu-
gés du parti républicain, se coalisent dans
une équivoque pleine de menaces.

Elles exploitent les mécontentements
amenés par leurs manœuvres aussi bien que
par l'éparpillement de nos forces.

Une fois de plus, c'est le cléricalisme
qui mène au combat tous les ennemis de la

République. M. Boulanger est leur porte-
drapeau.

J'appartiens à la fraction avancée du
parti républicain. Mais ce n'est pas le can-
didat d'un groupe que l'unanimité du con-
grès républicain a désigné.

Les hommes qui se sont unis sur mon
nom représentent des nuances diverses de
l'opinion républicaine. Mais, tous sont d'ac-
cord pour reconnaître que, la République,
c'est l'accroissement progressif et incessant
de la justice sociale ; tous sont d'accord
pour déclarer que, le retour au pouvoir
personnel, c'est l'abdication de la nation,
le déshonneur, la déchéance de la patrie !

Ils ont fait de moi le candidat de la
République.

L'Europe, dans une paix armée, ob-
serve et se demande ce qu'il adviendra de la
France.

C'est à Paris, c'est à la capitale de la
République française, c'est aux communes
du département de la Seine qu'il appartient
de parler aujourd'hui.

Je dois à toute une existence vouée au
travail et à la démocratie et à dix-sept an-
nées consacrées aux grands intérêts de Paris
et de la banlieue d'être, dans cette lutte, le
représentant du parti républicain.

Citoyens,

Votre vote ne sera pas un vote de servi-
tude. Vous n'irez pas aux urnes pour récla-
mer un maître.

Que chacun de vos bulletins crie à la
France :

Vive la République !

JACQUES.

M. Jacques

M. Jacques, que le Congrès républicain
antiboulangiste a désigné comme le candi-
dat de « tous les républicains antibiscari-
taires » à l'élection législative de la Seine,
n'est peut-être pas tellement connu que
quelques mots de biographie ne soient né-
cessaires.

M. Jacques est un distillateur liquoriste
du quartier de Plaisance (14<sup>e</sup> arrondisse-

ment), dont il est le représentant au Con-
seil municipal depuis 1871. Né en 1828, à
Saint-Omer, il prit part à la révolution de
1848. A vingt ans, il était vice-président du
« club démocratique et social du Sabot, à
Lille ». Il débuta dans l'enseignement, puis
vint à Paris et s'associa à une maison de
distillation dont il est encore aujourd'hui le
propriétaire.

Au Conseil municipal, M. Jacques s'est
surtout signalé comme homme d'affaires.
Jusqu'en 1884, en effet, il s'est fort peu
occupé de politique, s'adonnant surtout à
l'examen des questions financières et éco-
nomiques. Il a présidé presque continuel-
lement la commission du budget, les com-
missions de finances et de vérification de
comptes.

Membre du Conseil départemental de
l'instruction publique et du Conseil acadé-
mique de Paris, il s'est également beaucoup
occupé des questions d'enseignement.

Nous venons de dire que, jusqu'en 1884,
M. Jacques avait délaissé la politique. Nous
pouvons signaler ce fait qu'il s'est abstenu
dans de nombreux votes politiques. A cette
date, il s'est présenté au conseil comme
anti-autonomiste. Ce n'est qu'aux élections
de 1887 qu'il s'est rallié aux revendications
communales de la majorité du Conseil mu-
nicipal. Depuis, il a toujours voté avec le
groupe de l'autonomie communale.

M. Jacques est président du Conseil gé-
néral de la Seine depuis deux ans. Il a été
nommé chevalier de la Légion d'honneur
l'année dernière.

Sa fille est mariée à M. Floquet, le méde-
cin bien connu du Palais-de-Justice.

INFORMATIONS

LE CONSEIL DES MINISTRES

Il n'a pas été gai, disait-on. Les ministres
ont pleuré dans leur gilet respectif. Puis ils
ont parlé de choses de guerre. MM. de Frey-
cinet et l'amiral Krantz ont exposé à leurs
collègues l'état de nos armements, les déci-
sions du conseil supérieur de guerre rela-

14 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ÉVADÉ

Par Raoul de Navery

Le commandant examina les papiers que lui
présentait le chef de l'escorte, signa le reçu des
prisonniers, puis donna l'ordre de les écrouer im-
médiatement dans les cellules qui leur avaient été
préparées.

En arrivant sur le seuil, Grotius et Hoogenbart
virent d'un coup d'œil tout ce qu'avait fait pour
eux l'ingénieuse prévoyance de Christil : instincti-
vement, ils se retournèrent pour la remercier ; ils
ne purent l'apercevoir ; blottie derrière les soldats,
la femme du gouverneur jouissait à la dérobée de
l'effet de ses préparatifs.

Les deux patriotes se serrèrent une dernière
fois la main et entrèrent dans leurs cellules res-
pectives, dont les lourdes portes se reformèrent
sur eux avec un bruit sinistre.

Pendant ce temps, sur la rive opposée, deux
femmes vêtues de noir regardaient avec une
étrange fixité les murs de la prison : on eût dit
qu'elles cherchaient à en percer le mystérieux

épaisseur. Lorsque des larmes obscurcissaient
leurs yeux, elles se hâtaient de les essuyer pour
ne pas perdre de vue, même une seconde, la vieille
prison d'Etat.

Enfin, désespérant de rien apercevoir, elles s'é-
loignèrent.

— Hélas ! s'écria Marguerite, quand les rever-
rons-nous ?

— Courage ! répondit Marie, Dieu nous aidera.
Allons, Marguerite, séparons-nous, comme c'est
convenu... Au revoir... Au revoir...

Les deux femmes tombèrent dans les bras l'une
de l'autre, puis, s'arrachant à cette affectueuse
étreinte, Marguerite pénétra dans Goroum, pen-
dant que Marie se dirigeait vers une maison de
briques, située tout à l'entrée de la vieille cité.

— Maître David Dazclède est-il chez lui ? de-
manda-t-elle à la servante.

Celle-ci ouvrit la porte d'un cabinet de travail.
Un homme, penché sur des livres, profitait des
dernières clartés du jour pour achever la rédaction
d'une note importante. Le bruit de la porte ne
l'avait point troublé, et Marie resta pendant deux
minutes debout sur le seuil, avant qu'il s'aperçût
de sa présence.

Ce fut au moment où il ferma ses yeux qu'il
la reconnut.

— Vous ! s'écria-t-il, vous ! la femme de mon
meilleur ami, de mon noble et infortuné Grotius !

— J'étais à l'avance certaine de votre accueil et
de votre dévouement ; mon courage resterait in-
suffisant dans les circonstances présentes, il me
fut la complicité des gens de cœur, et je viens à
vous.

— Vous honorez ma maison en en passant le
seuil ; que puis-je pour vous ?

— Me garder ici, répondit-elle simplement.

— Quoi ! vous daigneriez...

— David, avant de m'accueillir, écoutez-moi et
comprenez-moi. Vous croyez connaître la ten-
dresse que je porte à Hugo, vous croyez lire au
fond de mon cœur, n'est-ce pas ? Eh bien ! rien,
mais rien ne saurait vous donner une idée de l'a-
mour profond, invincible qu'il a su m'inspirer...
Devant cet amour tout s'efface, tout l'entendez-
vous bien. Des juges vendus l'ont condamné ; je
vois ces juges à la haine des honnêtes gens, à la
vengeance des patriotes... Un prince l'a frappé lâ-
chement ; ce prince, Dieu le châtie, croyez-le,
David ! Il ne sera pas besoin que je fasse germer
une pensée de représailles dans l'esprit de mes
fils... Ce serment des enfants de Bernevaldt de
verser un jour le sang de Maurice Nassau pésera
moins dans l'avenir que le remords qui dévorera
vivant le prince d'Orange. Je ne veux ni poignard
qui égorge, ni complot souterrain. C'est affaire à
Dieu de châtier les monstres. Je suis une femme,
une mère, et je n'exposerai pas mes fils en leur

commandant de venger Grotius. Mais lui, mon
époux, mon bien, l'âme de ma vie ! Je ne l'aban-
donnerai jamais ! Les enfants ont la jeu-
nesse, les illusions, l'amour, la force ! Grotius n'a
que moi, moi seule ! Mais je me sens à la hauteur
de la tâche. Je ne plie pas, je ne relève. Loin de
me soumettre, je me révolte. Quoi qu'il advienne,
je n'aurai désormais qu'un but : délivrer Hugo,
l'arracher à cette citadelle qui se changera en
tombeau. Je serai sans cesse occupée à tramer
dans l'ombre des projets de liberté. On me croira
résignée, à l'heure où je travaillerai davantage. Et,
dans la poursuite de mon œuvre, David, je n'aurai
ni le temps ni le pouvoir de regarder si j'engage la
responsabilité de quelqu'un, de savoir et je cours
le risque de compromettre un ami. Que la bataille
soit perdue, que je roule dans le même abîme que
Hugo, et ceux qui m'auront offert un asile se trou-
veront compromis, perdus, peut-être... Nous sa-
vons maintenant de quoi Maurice de Nassau est
capable.

— Avez-vous cru que je reculerais devant les
obligations de l'antité ?

— Il était de mon devoir de vous prévenir.

— C'est fait ! Désormais vous avez un com-
plice dévoué jusqu'à la mort.

— Je ne viendrai pas seule chez vous, reprit
Marie. Jusqu'à ce que j'aie obtenu l'autorisation
que je sollicite de m'enfermer dans la forteresse

tives à la défense nationale sur terre et sur mer. Des promotions au conseil d'Etat et à la Cour de cassation ont été signées. Enfin le conseil a décidé que M. Carnot visiterait officiellement, dimanche prochain, les travaux de l'Exposition. Grand bien lui fasse!

Voilà qui est entendu: Jacques et Boulanger représentent les deux factions républicaines aux prises.

Les Bonapartistes se sont prononcés nettement pour Boulanger. Ce n'est pas nous qui nous en étonnons; les Bonapartistes font leur œuvre, ils obéissent à leur origine. L'alliance qu'ils avaient voulu contracter un moment avec la Droite ne reposait que sur des nécessités de circonstance. On a vu combien peu ils se sentaient engagés par ce qu'on a appelé « l'Union conservatrice »: ils ont choisi Boulanger pour candidat, sans même s'enquérir de ce que feraient les Comités royalistes! Ils ont été droit au général, qu'ils voulaient renverser à tout prix il y a deux ans, au nom du salut de la Patrie; ils le représentaient alors comme un fléau pour la Patrie et pour l'armée.

C'est à ces tristes habiletés que porte l'esprit de parti.

Mais on a beau, pour les besoins de la cause, dissimuler aujourd'hui ce qu'est le vrai Boulanger, on ne changera ni la nature, ni le tempérament de ce fantoche, auteur de la Loi militaire, qui incorpore le Clergé dans l'armée, — qui voulait déclarer la guerre à l'Allemagne, alors qu'il n'avait que 20,000 fusils Lebel et que 60 régiments étaient en formation.

Cette attitude des bonapartistes est absolument logique.

La presse républicaine affecte, à l'occasion du choix de M. Jacques, une grande satisfaction et une grande confiance. Satisfaction et confiance se valent. Faisons une exception pour le *Parti national* qui dit: « Par son choix de dimanche, le prétendu congrès anti-boulangiste a admirablement travaillé pour le boulangisme. Ce n'était pas la peine d'attendre huit jours pour un pareil avortement. »

#### LE PROGRAMME ?

Quel va être le programme des candidats dans la prochaine élection législative?

L'*Intransigeant* est impatient de connaître celui de M. Jacques.

« Nous l'attendons maintenant à son programme. »

Mais M. Jacques n'est pas pressé de faire connaître ce fameux programme.

Dans une entrevue, M. Jacques a déclaré qu'il ne ferait point de programme.

Silence complet sur les programmes.

M. Boulanger n'a pas voulu faire de programme; M. Jacques n'en fera pas.

On va mettre aux voix simplement la barbe ou le nez des candidats.

Ce sera tout le programme.

Quelle belle occasion pour les royalistes d'affirmer un vrai programme!

Mais malheureusement, comme nous l'avons dit, les royalistes n'opposeront pas de candidat.

de Lœvestein, je vivrai avec mes enfants...

— Si Maurice vous permet d'entrer dans la prison de Grotius, vos fils et Cornélie seront adoptés par moi.

— J'attendais tout cela, dit Marie, mon noble David!

— Installez-vous dans ma maison... Ma femme qui, en ce moment, est absente, aura vite tout préparé. Dormez ici cette nuit. Demain vous irez chercher vos enfants à La Haye.

Marie porte à ses lèvres la main du vieux savant.

Pendant toute la soirée, il ne fut question que de Grotius, et bientôt Marie, à force de parler de la liberté de son mari, finit par convaincre David d'acquiescer qu'elle parviendrait à son but.

— Mais comment? comment? répétait le vieillard.

— Ceci, mon ami, est l'affaire de la Providence; et, croyez-moi, elle est plus habile que nous.

Brisée par les émotions, mais rassérénée par l'accueil qu'elle venait de recevoir, certaine de trouver à la fois une vive tendresse et une protection efficace chez ses hôtes, Marie s'endormit d'un sommeil tranquille, au milieu duquel ne passa aucun des affligeants souvenirs de la réalité.

(A suivre.)

Monsieur le Comte de Paris vient, à l'occasion de la nouvelle année, de faire distribuer aux pauvres ses aumônes accoutumées.

La ville de Dieppe a reçu, cette année, pour ses œuvres de bienfaisance, la somme de trois mille francs.

#### CONSEILLERS MUNICIPAUX SALARIÉS

L'appétit vient en mangeant. C'est ainsi que les conseillers municipaux viennent de s'allouer un traitement de 6,000 fr., bien que les fonctions de conseiller municipal soient gratuites, de par la loi. M. Floquet n'a pas annulé la délibération, d'une flagrante illégalité. Les gros cadeaux, encore mieux que les petits, entretiennent les amitiés ministérielles.

Un député de la droite adressera, sans doute, à ce sujet une question à M. le président du conseil, ministre de l'intérieur, car, enfin, c'est l'argent des contribuables qui paie ces appointements irréguliers.

#### CARNOT DICTATEUR

M. Andrieux est un impitoyable railleur. Il termine ainsi un article dans lequel il propose la dictature de M. Carnot:

« Le pays ne croit plus à la possibilité de concilier l'état démocratique avec le régime parlementaire. Pourquoi M. le Président Carnot ne céderait-il pas au vœu de l'opinion? Pourquoi ne serait-il pas le Washington de notre République. »  
Ce pourquoi est un comble d'ironie.

#### LES DISSIDENTS

M. Jacques, quoi qu'on en dise, ne sera pas soutenu par l'unanimité des républicains antiboulangistes.

M. Vaillant a dit dans un discours au Père-Lachaise: « Les blanquistes, à l'ombre du drapeau rouge, se sont déclarés étrangers à la concentration républicaine que l'on essaie. »

D'autre part, voici comment se termine l'article que le *Journal des Débats* consacre à la séance du Congrès:

« La candidature du général Boulanger signifie: démagogie et Césarisme. La candidature de M. Jacques signifie: République et démagogie. Nous n'appuierons ni l'une ni l'autre. »

#### LA MÉDAILLE DE SAINTE-HÉLÈNE

Il y a dix ou douze ans, on rencontrait en nombre encore relativement considérable, dans les promenades publiques, de bons vieux qui se chauffaient au soleil, la boutonnière largement ornée du ruban vert et rouge brun de la médaille de Sainte-Hélène; ils sont peu à peu devenus plus rares, et aujourd'hui on ne les voit plus qu'à l'état d'exception.

La chancellerie de la Légion d'honneur ne compte plus, en effet, que cent trente pensions viagères concédées en vertu de la loi du 5 mai 1869; on se rappelle que cette loi avait pour but, sur un désir exprimé par l'empereur Napoléon III, de créer une pension viagère de 250 francs, en faveur des anciens militaires de la République et de l'Empire, pouvant justifier soit de deux années de service, soit de deux campagnes, soit encore d'une blessure.

La première liste des pensionnés, établie en 1870, comprenait 43,592 noms; ce chiffre a suivi une proportion décroissante des plus curieuses à étudier:

Année	1871	1872	1873	1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	1885	1886	1887
Noms	38,768	32,708	26,252	21,360	17,068	13,365	10,540	7,968	5,840	4,024	2,920	2,016	1,428	960	623	424	244

Quel tableau de mort!

Aujourd'hui, comme nous l'avons dit plus haut, l'état des pensions à payer ne porte plus que cent trente noms. Le plus

agréable de ces vieux braves est né en septembre 1785, les plus jeunes sont de 1795, à l'exception du dernier de tous, né en 1800, qui était, à la fin du premier Empire, mousse sur un navire de guerre, un gamin de quatre-vingt-huit ans!

## NOUVELLES MILITAIRES

#### LA REVUE TRIMESTRIELLE

Les commandants d'armes de chaque garnison passeront le 12 janvier la revue trimestrielle des troupes.

Cette cérémonie permettra aux généraux de procéder à la remise des croix et médailles accordées à l'occasion du 4<sup>e</sup> janvier et de faire défiler devant eux les nouvelles recrues.

#### LE GÉNÉRAL DELEBECQUE

Un accident est arrivé hier à M. le général Delebecque, commandant le 19<sup>e</sup> corps d'armée.

En descendant un escalier, 40, avenue de l'Opéra, le général a glissé sur une marche et, dans sa chute, s'est cassé la clavicle.

Transporté aussitôt au Grand-Hôtel, où il était descendu, il a reçu les soins immédiats de M. le docteur Paul Collin.

Son état le retiendra une huitaine de jours dans son appartement.

L'escadre d'évolutions de la Méditerranée exécutera, du 20 au 30 janvier courant, des exercices d'attaque de Toulon, de jour et de nuit. Les forts et les batteries de la guerre et de la marine, ainsi que les torpilleurs de la défense mobile prendront part à ces exercices.

De nombreux officiers d'artillerie et du génie du 15<sup>e</sup> corps d'armée sont arrivés à Toulon depuis quelques jours et se disposent à prendre part à la défense de la place.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

#### Listes Électorales

Voici les époques des diverses opérations relatives aux listes électorales:

Du 4<sup>e</sup> au 10 janvier. — Préparation des tableaux de rectifications.

Du 10 au 14 janvier. — Délai pour dresser les tableaux de rectifications.

Du 14 au 15 janvier. — Publication des tableaux de rectifications.

Du 15 janvier au 4 février. — Délai pour les réclamations.

Du 4 au 9 février. — Délai pour les décisions des commissions chargées du jugement des réclamations.

Du 9 au 12 février. — Vérifications des décisions des commissions.

Du 12 au 17 février. — Délai d'appel devant le juge de paix.

Du 17 au 27 février. — Délai pour les décisions du juge de paix.

Du 27 février au 2 mars. — Notifications des décisions du juge de paix.

31 mars. — Clôture des listes.

#### MUSIQUE MUNICIPALE

La Musique municipale de Saumur donnera, mardi prochain 13 janvier, dans les salons de la Mairie, son deuxième concert d'hiver, à 8 heures du soir.

#### Programme.

1. Ouverture de l'Italienne à Alger: MUSIQUE MUNICIPALE.
2. Fantaisie sur la Fille du Régiment, par M. LYNN, violon solo de l'Association artistique d'Angers.
3. Pas de chance, scène comique: M. CALVEL.
4. 12<sup>e</sup> Solo de Klose, pour clarinette: M. X.
5. Quoi! c'est à cordes de Mozart, par des AMATEURS.
6. Le Tour de France, air varié: MUSIQUE MUNICIPALE.
7. A Romance de Carmen, de Maggi; — Spinner-lid, de Hollander: M. LYNN.
8. 1<sup>re</sup> Quintette de Reicha, par des AMATEURS.
9. La Fête de ma portière, grande scène comique de Lhuillier: M. CALVEL.
10. Après la guerre, polka: MUSIQUE MUNICIPALE.

Le piano sera tenu par M. Weber.

Le Chef de musique,

V. MEYER.

M. Logeay, vétérinaire principal de 2<sup>e</sup> classe, est nommé à l'École de Saumur.

#### Mort de M. Hervé-Bazin

Une dépêche d'Angers nous apporte la douloureuse nouvelle de la mort de M. Hervé-Bazin. Nous avons à cœur d'adresser à celle qui partagea sa vie et fut associée à tous ses travaux, l'hommage respectueux de nos plus tristes compliments de condoléance. Economiste distingué, professeur à l'Institut catholique, M. Hervé-Bazin, qui fut un moment notre confrère au journal *l'Anjou*, était un de ces chrétiens dont le diocèse avait le droit d'être fier. Agé de 42 ans à peine, il avait déjà accompli une tâche considérable. Auteur de plusieurs ouvrages estimés d'histoire et d'économie politique, il s'était en outre consacré, depuis plusieurs années, à la propagande de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. C'est à sa généreuse initiative, à sa grande intelligence et à son dévouement infatigable qu'est due pour une bonne part la fondation dans la ville d'Angers des dix corporations industrielles et d'arts et métiers qui comptent actuellement plusieurs milliers de patrons et d'ouvriers.

Pourquoi faut-il que cet homme, si jeune encore, nous ait été enlevé, alors qu'il semblait si nécessaire non-seulement à ses contemporains, mais encore à la grande œuvre de régénération chrétienne du pays? Nous ne pouvons que nous incliner devant les desseins impénétrables de la divine Providence et la prier d'accorder la récompense éternelle à celui dont la modestie, l'invincible énergie et le labeur patient de chaque jour laisseront dans tous nos cœurs un impérissable souvenir et un exemple à suivre.

Les obsèques de M. Hervé-Bazin auront lieu demain jeudi 10 janvier, dans l'église Saint-Laud, sa paroisse.

#### LES LAÏCISATIONS DANS LE MAINE-ET-LOIRE

On lit dans *l'Anjou*:

« Les lauriers des préfets laïcitateurs empêchaient M. Bardon de dormir. »

« Le préfet de Maine-et-Loire vient de licencier les écoles de Chanzeaux, Beaupréau (deux écoles), Jallais, La Tessoualle, Saint-Macaire, Saint-Germain, Le Longeron, Maulévrier. »

« M. Bardon a tenu à se laver de l'accusation de cléricalisme que, paraît-il, certains de ses adversaires portaient contre lui. »

« Désormais, le gouvernement ne pourra douter de ses sentiments anti-cléricaux et le voilà tout désigné pour l'avancement. »

« Nous aurons occasion de revenir sur ces laïcisations que ne réclamaient certainement pas nos populations si chrétiennes de Maine-et-Loire. »

« Pour aujourd'hui, nous nous contenterons de constater que, si la République croit des mesures de ce genre de nature à relever son prestige dans notre département, elle se trompe du tout au tout. »

« Mais M. Bardon pense peut-être que les habitants de l'Anjou ne sont pas encore assez dégoutés du régime actuel et il s'emploie de son mieux à détacher de la République ses derniers partisans. »

« Courage, M. le préfet. Vous réussirez! »

#### LES AVOINES ÉTRANGÈRES

On écrit de Saint-Nazaire:

« Un immense vapeur de 1,000 à 1,200 tonneaux chargé d'avoines étrangères vient d'entrer dans notre port. »

« Ces avoines, paraît-il, sont destinées à la place de Vanves. »

« Les avoines du pays sont en abondance et de très bonne qualité. Les cultivateurs pourraient cette année retirer de cette denrée un prix rémunérateur. Pure illusion! »

« On voit par là de quelle façon le gouvernement de la République protège notre agriculture nationale. »

#### LE DRAME DES PONTS-DE-CÉ

Samedi soir, un drame d'une cruauté inouïe mettait en émoi la petite ville des Ponts-de-Cé.

Les époux Leboéc, chiffonniers de leur état, vivaient en mauvaise intelligence quand ils habitaient ensemble, aussi se séparèrent-ils souvent. Le mari exerçait son autorité par une brutalité sauvage; mais la femme n'était peut-être pas exempte de reproche.

Déjà le 31 décembre une scène terrible

était passée entre eux. Ils parcouraient la campagne à quelque distance l'un de l'autre pour recueillir des chiffons. A un moment donné, Leboëc fit entendre selon son habitude un coup de sifflet pour inviter sa femme à le rejoindre. Celle-ci ne fut pas assez prompte à répondre à cet appel. Aussi, quand elle arriva près de son mari, Leboëc la jeta par terre et la piétina de ses gros souliers ferrés; puis il la saisit par les cheveux et la traîna sur le sol. La malheureuse se releva toute meurtrie, entra la première à la maison et ferma la porte, puis faisant un paquet de hardes elle le jeta par la fenêtre à Leboëc.

Ce dernier craignant d'être arrêté par la gendarmerie n'osa pas user de violence; il se retira et il ne reparut pas au domicile conjugal jusqu'au samedi suivant. Ce jour-là, il revint vers huit heures et demie du soir et trouva chez lui le propriétaire, M. Grivel, qui réclamait le prix du loyer. Comme paiement, Leboëc le roua de coups; ensuite il se précipita sur la pauvre femme. M. Grivel courut à la gendarmerie. Quand les gendarmes arrivèrent chez Leboëc, ils aperçurent sa femme gisant au milieu de la chambre dans une mare de sang; la victime ne remuait plus, elle était étendue la tête inclinée sur l'épaule droite; d'une large blessure faite derrière l'oreille, le sang coulait en abondance sous la mâchoire inférieure; on pouvait croire que la gorge avait été ouverte avec un couteau.

Le visage était méconnaissable, tant il était meurtri; le nez n'avait plus de forme.

Le meurtrier avait pris la fuite, croyant bien que sa femme était morte.

On alla chercher M. le Dr Vétault qui donna les premiers soins à la malheureuse et put lui faire reprendre ses sens. Le médecin constata sur la tête et sur les diverses parties du corps au moins trente coups de brodequins appliqués avec le talon. La tête portait cinq graves blessures. Aujourd'hui, la femme Leboëc est à l'hôpital d'Angers; on espère qu'elle guérira, s'il ne survient pas de complications dans son état.

Quant au misérable, il a eu l'idée de se jeter dans la Loire après son crime; mais le courage lui a manqué et les gendarmes l'ont arrêté sur la route une demi-heure après. Ses souliers, le bas de son pantalon, ses mains étaient rouges de sang; des mèches de cheveux adhéraient encore aux talons de ses gros brodequins.

Il n'a témoigné aucun regret. « Si ma femme est morte, tant mieux », a-t-il dit. Leboëc a été écroué à la prison d'Angers.

Cet homme a déjà subi trois ans de prison pour vol. (Journal de Maine-et-Loire.)

**MOULIERNE.** — Par décret en date du 29 décembre 1888, M. Bénardou fils a été nommé notaire à Moulherne, en remplacement de son père.

**LA SANTÉ DE M. RIVIÈRE.** — Sous ce titre, on lit dans la *Petite France* de Tours :

« Nous avons rendu, dimanche, visite à notre excellent député et ami, M. Rivière, qui a été ramené à sa propriété des Tuffeaux, près Saumur, à la suite de son récent accident.

« M. Rivière est aujourd'hui en pleine convalescence. Les blessures qu'il s'était faites dans sa chute sont cicatrisées, et l'enflure qui en avait été la conséquence a disparu. Nous avons longuement causé avec lui et nous sommes heureux de pouvoir rassurer complètement, à son égard, tous ceux qui s'intéressent à sa santé. Ajoutons que M. Rivière a été fort touché des nombreuses marques de sympathies qui lui sont arrivées, à cette occasion, de tous les points du département. »

#### UNE EXPULSION A REDON

On lit dans la *Redonnais* :

« Mercredi dernier, on remarquait, vers trois heures de l'après-midi, une animation extraordinaire dans la Grand'Rue de Redon, et les passants étonnés s'arrêtaient pour voir défiler une vingtaine de dames ou de jeunes filles appartenant aux familles les plus honorables de notre ville, portant chacune soit une chaise, soit un banc, soit une corbeille à ouvrage remplie de vêtements ou d'objets de lingerie à moitié confectionnés.

« C'étaient les Dames de l'Ouvroir qui, expulsées, par ordre de Monsieur le Maire, du local où, depuis plus de quarante ans, elles

venaient travailler chaque semaine pour les pauvres, emportaient leur modeste mobilier et l'ouvrage commencé qu'elles n'avaient pas eu le temps d'achever.

« A leur tête se trouvaient Mesdames de Caslou et de la Fonchais qui, malgré leur âge, avaient tenu à se joindre aux plus jeunes et à emporter elles-mêmes la chaise où, depuis de si longues années, elles venaient s'asseoir chaque mercredi pour le service des pauvres.

« Sous tous les gouvernements, sous toutes les municipalités précédentes, les Dames de l'Ouvroir avaient été respectées. Elles s'occupaient uniquement des pauvres, et par leur travail personnel ou leur quête annuelle, parvenaient à distribuer chaque année aux indigents de larges aumônes en vêtements et en pains. Tous les maires, jusqu'ici, s'étaient fait un plaisir et un honneur de leur laisser la jouissance d'une pièce spéciale située dans l'établissement occupé par les Dames de Saint-Vincent de Paul.

« Quel crime, grand Dieu! quel crime avaient donc commis ces Dames, pour que M. Gargon n'hésitât pas à attacher à son nom l'odieuse d'une semblable mesure? De quels méfaits s'étaient-elles donc rendues coupables, pour que M. le maire ne reculât pas devant l'expulsion violente de ces charitables bienfaitrices des pauvres?

« Leur crime? me demandez-vous.

« C'était, sous la troisième République, à la veille du centenaire de 89, trompées sans doute par cette fière devise de nos aïeux républicains : « Liberté, Egalité, Fraternité », c'était d'avoir voulu conserver leur indépendance, d'avoir refusé d'abdiquer leur liberté, la liberté de faire le bien à leur gré, avec leur argent, et de n'avoir pas voulu devenir les humbles serviteurs de M. le maire...

« M. le maire, dans la journée du 19 décembre 1888, croit sans doute avoir remporté une brillante victoire en expulsant, d'un local donné à la ville par de pieux fondateurs, de charitables femmes; mais devant l'opinion publique, nous n'en doutons pas, tout l'honneur de cette mémorable journée sera pour les Dames de l'Ouvroir. »

**CHATEAUBOUX.** — Un jeune soldat, Théophile V..., âgé de 21 ans, venu en permission de quatre jours, à l'occasion du nouvel an, s'est suicidé chez ses parents, en se tirant un coup de revolver dans la tête.

Il avait passé gaiement son congé et rien dans son attitude ne semblait faire prévoir sa fatale détermination. C'est au moment de boucler sa valise qu'il s'est fait sauter la cervelle.

M. Eudes, médecin-major au 90<sup>e</sup>, appelé en toute hâte, n'a pu que constater le décès.

On ignore complètement le motif qui a déterminé Théophile V... à se donner la mort. C'était un jeune homme plein d'avenir. Les parents sont dans la plus grande désolation.

#### Canal de Panama

M. LIÉNARD, Banquier à Saumur, prévient les Actionnaires et Obligataires du Canal de Panama, qu'il tient à leur disposition des feuilles d'adhésion aux propositions faites par le Comité.

#### LE MAUVAIS TEMPS DANS LE MIDI

Tout le Midi a été ravagé par un orage violent accompagné de grêle.

Les cours d'eau ont débordé. Les plaines sont inondées en amont de Béziers.

Si les pluies continuent, des désastres sont à redouter. Ce temps dure depuis un mois. Il paralyse les travaux d'agriculture et les affaires.

Sur bien des points les lignes de chemin de fer ont été coupées, et la marche des trains interrompue.

Les trains de la ligne de Prades sont restés en détresse. La voie est obstruée par la neige. En plusieurs endroits, les fils télégraphiques sont coupés.

On écrit de Carcassonne, 8 janvier : « Le temps est moins mauvais. La pluie ne tamba plus que par intervalles.

« Les inondations diminuent. On est toujours sans nouvelles des localités inondées.

« Le service des trains est toujours interrompu, sauf sur la ligne de Bordeaux.

« Le sauvetage, à l'aide d'embarcations et de radeaux, des habitants des métraires

éloignées, qui avait été interrompu hier soir, a été repris ce matin.

« Sur la ligne de Quillan, les communications sont également coupées. Aucun train ni aucun courrier n'est arrivé à l'intérieur.

« La ligne d'Espagne est toujours libre, mais à partir de Perpignan seulement.

#### Bibliographie.

**JOSEPHÉ**, par MARTHE LACHÈSE; un fort volume in-12. Paris, Blériot, éditeur. — 3 francs.

Nous nous hâtons de signaler ce nouveau roman de M<sup>lle</sup> Marthe Lachèse. — *Josephé* est un succès. L'auteur, dont la réputation n'est plus à faire, s'est surpassé. Nous ne voulons ni ne pouvons déflorer ici son œuvre, en analysant sècheement une intrigue poignante et empoignante. Mais ce que nous pouvons dire, c'est que de pareils récits nous arrachent à la littérature banale ou malsaine qui nous inonde. On se trouve tout heureux de sentir qu'on ne patauge plus dans la boue et qu'on s'élève dans une atmosphère plus pure. Il est bon, après une longue série de mauvais jours, d'apercevoir un peu d'azur dans le ciel. Le roman de *Josephé* donne cette éclaircie désirée.

L'héroïne, brisée dans l'honneur de son nom et dans ses plus chères affections par une révélation terrible, supporte le choc en chrétienne de grande race et son courage se trouve admirablement récompensé.

L'action se passe en Bretagne et en Suisse. Ces deux pays pittoresques fournissent à l'auteur l'occasion de peindre de beaux paysages, des scènes tour à tour dramatiques et paisibles, toujours émouvantes, mais d'une émotion saine qui laisse l'âme meilleure et atteint le vrai but du romancier.

Nous signalerons, entr'autres, la rencontre du père, le concert, d'un effet si puissant, les scènes dans la basilique d'Ein-siedeln, la mort du pauvre chanteur Franz sous les yeux de *Josephé* dans le désert sauvage de la frontière d'Autriche.

Par l'intérêt puissant que ce roman excite, par le drame qu'il développe avec un crescendo merveilleux et surtout par les sentiments qui l'animent, M<sup>lle</sup> Lachèse a prouvé qu'un véritable artiste n'a pas besoin de recourir au crime et au déshonneur pour faire vibrer l'âme humaine.

Ajoutons que ce livre, comme tous ceux du même auteur, peut être mis entre toutes les mains.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 janvier.  
La hausse interrompue pendant les fêtes du jour de l'an reprend son essor. Le 3 0/0 monte à 82.95; le 4 1/2 0/0 à 104.77.

Le Crédit Foncier regagne une dizaine de francs sur son coupon détaché hier, on le négocie très activement à 1,343.75. Parmi les obligations de cet établissement, il en est une sur laquelle l'attention des acheteurs ne se porte pas suffisamment; c'est la foncière à lots 1877 remboursable à 400 francs; elle devrait être au pair. L'obligation 1871 de la ville de Paris, dans les mêmes conditions, coûte 400 francs.

La Société Générale se négocie à 523.75.

Les Dépôts et Comptes courants sont à 602.50. Les valeurs de Panama ont montré aujourd'hui des tendances plus fermes. L'action après avoir ouvert à 440 a monté à 418, est revenue à 412 et reste en clôture à 415.

La souscription publique aux 15,800 bons privilégiés de l'Union Agricole Portugaise est ouverte jusqu'au 10 courant au soir à la Banque de Lusitanie en Portugal et chez ses correspondants. Sur le marché des valeurs minières, les actions de l'Est-Orégon suivent une progression régulière; elles sont demandées à 64.50.

Les actions de Mount Jefferson ont fait leur apparition sur le marché aux environs de 30 francs. Les nouvelles de la mine sont satisfaisantes. Il est à prévoir qu'il s'établira avant peu un courant d'affaires très actif sur ces titres.

L'obligation des Chemins de Fer Economiques cotée 360 n'est pas à son prix si l'on compare ce cours à celui des Chemins Algériens qui se négocient de 40 à 16 fr. plus cher.

#### CONSEILS ET RECETTES.

##### AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE

On a presque toujours l'habitude de mettre une veilleuse dans la chambre des enfants. Il résulte d'un travail qui va être communiqué à l'Académie de Médecine que ce système est très mauvais pour les enfants. L'obscurité les forcerait à se reposer, même quand ils ne dorment pas, tandis que la lumière les tient en éveil, leur fatigue les yeux, le cerveau, et par suite tout le système nerveux.

#### GUÉRISON DU RHUME DE CERVEAU

Nous sommes en plein dans la saison des rhumes de cerveau.

La guérison de cette très gênante indisposition peut être obtenue en lotionnant et frictionnant le haut de la tête et le front jusqu'à la racine du nez avec un linge ou une éponge imbibée d'eau de lavande. Pour obtenir un bon effet, il importe d'agir aussitôt que l'on s'est senti atteint.

#### Santé et longue vie

Entretenez toujours le cerveau, l'estomac et les intestins dans un bon état, n'ayez pas une vie trop sédentaire, faites usage des **Pilules Gicquel** qui, en combattant la constipation, et en chassant les humeurs, la bile et les glaires, vous évitent bien des maladies tels que maux de tête et d'estomac, manque d'appétit, étourdissements, fièvre, névralgies. Dans toutes les pharmacies vous pourrez vous procurer les **Pilules Gicquel**, au prix de 1 fr. 50 la boîte.

#### EPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX, Succ<sup>r</sup>.

Confitures fines et Gelées en boîtes de 5 kilos, fabrication de 1888

Groseille.....	0 f. 60 le 1/2 kilo.
Mirabelle.....	0 70 —
Abricots.....	0 70 —
Reine Claude....	0 70 —
Cerise.....	0 70 —

Toutes nos confitures sont garanties pures fruits et sucre

#### BOURSE DE PARIS

DU 8 JANVIER 1889.

Rente 3 0/0.....	82 70
Rente 3 0/0 amortissable.....	86 55
Rente 4 1/2 (nouveau).....	104 50
Obligations du Trésor.....	512 »

#### Théâtre de Saumur

TOURNÉE PLET

TÉTREL, ex-Directeur du théâtre d'Amiens, administrateur.

Mercredi 9 Janvier 1889,

Avec le concours de

M. PLET, du Palais-Royal; M<sup>lle</sup> CARINA, du Palais-Royal; M. LEBREY, du Vaudeville; M. Paul CHAUB, du Vaudeville; M<sup>lle</sup> BLANCHETEAU, du Palais-Royal; M. G. BARBIER, du Gymnase; M. LEBREY, du Théâtre Cluny.

Une seule représentation du grand succès du théâtre du Palais-Royal

#### LE PARFUM

Comédie en 3 actes, de MM. Er. Blum et R. Toché.

On commencera par

#### HORACE ET LILINE

Comédie en 1-acte, par M. Er. Blum.

Bureaux : 8 heures. — Rideau : 8 heures 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 12 janvier

Première représentation du **ROI D'YS**, opéra-comique de LALO, avec M<sup>lle</sup> DUVIVIER dans le rôle de *Margared*, créé par elle à Genève.

#### Les découvertes de la science

##### LA DYNAMODERMIE

La meilleure, la plus irréfutable preuve que la Dynamodermie obtient des succès inespérés et tels qu'on n'en n'a jamais enregistré depuis des siècles dans les différents traitements des affections nerveuses, c'est la concurrence déloyale, la contrefaçon qui s'implante avec des titres similaires propres à jeter la confusion entre l'Institut Dynamodermique que nos lecteurs connaissent de nom et de réputation au moins. Le public ne saurait s'y méprendre, car toutes les demandes de conseils, de brochures et de plaques Dynamodermiques doivent être adressées à l'Institut Dynamodermique de Paris, 7, rue Godot de Mauroy. Rappelons que par un simple traitement externe de 30 nuits, l'asthme, la goutte, l'ataxie, la paralysie, l'épilepsie, les douleurs de toute nature sont guéris, que dès la première seconde d'application toute douleur est calmée et jugulée, quelque soit son siège, sa durée et sa violence. On ne saurait trop engager les malades fatigués des drogues à essayer seulement une minute cette merveilleuse méthode.

D<sup>r</sup> DE MONPLAISIR.

PAUL GODOT, propriétaire-gérant.

Tribunal civil de première instance d'Angers.

Etudes de M<sup>e</sup> BONIN, avoué à Angers, rue du Commerce, 16, de feu M<sup>e</sup> GAGNAGE, notaire à Saumur, sous la gérance actuelle de M<sup>e</sup> BRAC, notaire audit lieu, et de M<sup>e</sup> GASNIER, notaire à Angers, rue Saint-Denis.

**ADJUDICATION le samedi 12 janvier 1889, à une heure du soir, en l'étude de feu M<sup>e</sup> GAGNAGE et par le ministère de M<sup>e</sup> BRAC, notaire, gérant de cette étude, et de M<sup>e</sup> GASNIER, notaire à Angers.**

**VENTE**

SUR LICITATION  
En deux Lots  
DE DEUX

**CLOS de VIGNES**

ET  
**PETITES MAISONS**

Y ATTENANT

Situés commune de Saumur, cantons de Grenelle et de la Gueule-du-Loup.

1<sup>er</sup> lot, sur la mise à prix de ..... 1.600 fr.  
2<sup>e</sup> lot, sur la mise à prix de ..... 4.000 fr.  
Total des mises à prix... 5.600 fr.  
Outre les frais et charges.

S'adresser, pour tous renseignements :

- 1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges ;
- 2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> GASNIER, notaire à Angers ;
- 3<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> BONIN, avoué à Angers, poursuivant la vente.

Pour insertion sommaire,  
Signé : BONIN.

**A Louer présentement**

**JOLIE PETITE MAISON**

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A l'amiable

En totalité ou par lots, au gré des acquéreurs

**LA FERME**

DU

**VERGER - SOREAU**

Située commune de Saint-Lambert-des-Levés,

Contenant 13 hectares 30 ares

Exploitée par les époux François TESSIER.

S'adresser à M. GIRARD, expert-géomètre à Saumur, rue Dacier, 28, ou à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

**VENTE**

**Mobilier et Marchandises**

(CONTINUATION)

Le DIMANCHE 13 janvier 1889, à midi précis, dans une maison, au bourg de Varennes, appartenant à M. NÉRET-LELIEVRE, la vente des meubles, objets et effets mobiliers et marchandises, dépendant de la faillite dudit sieur NÉRET, ancien marchand forain, sera continuée par le ministère de M<sup>e</sup> BRETON, notaire à Varennes.

On vendra notamment :

Deux armoires, un secrétaire, un très beau lit complet, tables, chaises, bannais, banc de marchand forain, articles de Paris, articles de ménage, jouets et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

**A LOUER**

DE SUITE

MAISON propre au commerce, actuellement occupée par M. Alphonse LEROUX, loueur de voitures, rue Beaurepaire, 8.

**Changement de Domicile**

A partir du 4 janvier, M. Alphonse LEROUX, loueur de voitures, rue Beaurepaire, demeurera même rue, n<sup>o</sup> 57, près l'Ecole de cavalerie.

**QUINCAILLERIE ROLLAND Frères**

5, rue d'Orléans SAUMUR

Machines à découper à la main, depuis 5 fr. ; Machine à découper rectiligne, 65 fr. ; Bois de toute provenance pour découpage ; Scies, Dessins et Accessoires divers pour amateurs de découpages.

ROLLAND frères, 5, rue d'Orléans, Saumur.

**ACCORDS ET RÉPARATIONS DE PIANOS**

**Alfred PERRAY**

ACCORDEUR - ÉGALISEUR

A Montreuil - Bellay,

Représentant de la maison OURY, de Paris.

Acc rds, réparations, vente de pianos neufs et d'occasion.

S'adresser au bureau du journal.

M<sup>me</sup> MARTIN donne des Leçons Français, rue du Portail-Louis, 54.

**VENTE ET LOCATION DE PIANOS**

**HENRI EICHE**

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

**JEUNE HOMME** de 17 ans de maade place dans une maison de commerce.

S'adresser chez M. BOUCHÉ, loueur de voitures, place de la Bilange.

ON DEMANDE un Apprenti boulanger, chez M. DECHREZELLES, quasi de Limoges, n<sup>o</sup> 67.

**A VENDRE**

**ROGNURES DE PAPIER**

BLANCHES OU DE COULEURS

Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

**OPÉRATIONS DE BOURSE**

Toutes les Opérations de Bourse au comptant et à terme sont traitées sans commission ni courtage par la BANQUE A. FROIDEFOND, 8, rue Drouot, à Paris (Onzième année). - La "Revue du Marché", grand Journal financier contenant les renseignements les plus précis sur toutes les valeurs de Bourse, propriété de la BANQUE A. FROIDEFOND, est envoyée gratuitement sur demande affranchie.

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>**

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

**ETRENNES DE 1889**

Épicerie Parisienne

**M<sup>on</sup> IMBERT ET FILS**

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

**Rayon spécial de Confiterie**

Dragées, Pralines, Fondants, Bonbons de chocolat à la crème, praliné, etc. Assortiment recommandé à 1 fr. 80 le 1/2 kilog., défiant à qualité égale toute concurrence.

Coffrets et Cartonnages riches, Laques, Porcelaines, Vannerie fine, modèles les plus nouveaux.

Vins fins, Spiritueux, Liqueurs.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

PARIS - SAUMUR - BORDEAUX										
STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 25		12 50	7 55		11 25		
Chartres	6 9		9 6	9 33	9 53	9 44		1 33		
Chât.-d-Loir	10 24		12 10	1 52	6 34	12 28	4 19			
Noyant-Méon	11 39		12 54	3 9	7 36	1 13	5 51			
Linières-Bou.	11 39			3 21	7 47		6 2			
Vernantes	11 53			3 36	7 59		6 13			
Blou	12 5			3 48	8 11		6 23			
Vivv	12 13			3 59	8 20		6 31			
SAUMUR										
(Orl.) (arr.)	12 27		1 29	4 10	8 30	1 48	6 42			
(départ.)	12 33		1 36	4 16	8 34	1 54	6 48			
Nantilly (arr.)	12 41			4 24	8 41		7			
SAUMUR										
(État) (arr.)	12 51			4 36	8 51		7 11			
(départ.)		8 31	10 37		4 13	8 30		6 50		
Nantilly (départ.)		8 37	10 44		4 25	8 43		7 3		
Chacé-Varr.		8 48	10 52		4 37	8 49		7 9		
Brézé-s.-Cyr.		9 2 11			4 39	8 56		7 17		
Montreuil		9 19	11 24	2 7	4 59	9 8	2 22	7 29		
Thouars		11 57	2 24	5 33	9 38	2 44	8			
Niort		8 58	4 24	7 59		4 38	10 27			
Saintes			6 28	11 05		6 14	2 3			
Bordeaux			9 19	3 36		9 02	4 54			

BORDEAUX - SAUMUR - PARIS										
STATIONS	Mixte		Expr.		Mixte		Expr.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux			5 15		8 20		8			
Saintes			7 15	8 48	11 39		6 28			
Niort			9 34	10 26		2 5	5 30	8 10		
Thouars			12 14	12 32	1 30	4 15	8 21	9 59		
Montreuil	9 35	6 38		12 59	3 03	4 55	9 06	10 21		
Brézé-s.-Cyr.	9 55	7 18			3 28	5 18	9 41			
Chacé-Varr.	10 07	7 27			3 46	5 32	9 49			
Nantilly (arr.)	10 13	7 34			3 51	5 29	9 55			
SAUMUR										
(État) (arr.)	10 22	7 45			3 02	5 42	10 03			
(départ.)		7 45	11 25		3 11	5 30				
Nantilly (départ.)		7 38	11 36		3 53	5 33				
SAUMUR										
(Orl.) (arr.)		7 47	11 44	1 29	3 01	5 41		10 58		
(départ.)		7 57	11 54	1 37	3 05	5 45		11 5		
Vivv		8 10	12 09		3 17	5 57				
Blou		8 19	12 18		3 26	6 06				
Vernantes		8 32	12 33		3 39	6 18				
Linières-Bou.		8 45	12 46		3 51	6 30				
Noyant-Méon		8 59		2 12	4 04	6 42		11 42		
Chât.-d-Loir.		10 7	2 15	9 53	5 09	7 48		12 24		
Chartres		2 50		5 51	9 37	12 4		3 22		
Paris		5 25		8	11 50	9 27		5 10		

**LIGNE D'ORLÉANS**

NANTES - ANGERS - SAUMUR - TOURS - PARIS										
STATIONS	Direc.		Omn.		Expr.		Omn.		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes	10 45				6 10	8 40	12 07	3 10	7 35	
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	2 57	5 35	9 35		9 35	
La Ménitrie	2 53	7 10	9 09	11 58	3 42	6 16	10 01			
Les Rosiers		7 19	9 17	12 07	3 52	6 25				
St-Clément		7 26		12 14	3 59	6 32				
St-Martin		7 33		12 21	4 07	6 39				
Saumur (a.)	3 22	7 46	9 33	12 34	4 20	6 52	10 24			
(départ.)	3 27	7 52	9 37	12 38	4 31	7 3	10 30			
Varennes		8 05	9 48	12 51	4 45	7 18				
Port-Boulet		3 52	8 20	9 57	1 03	5 01	7 29	10 50		
Langeais		4 26	8 59	10 19	1 40	5 46	8 08	11 16		
Tours		5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51	11 48		
Paris		10 39		3 06	8	2 35	4 01	5 07		

**PARIS - TOURS - SAUMUR - ANGERS - NANTES**

STATIONS	Expr.		Omn.		Expr.		Omn.		Direc.	
	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin
Paris	8 45	9 45	11 25	12 45	1 20	9 10	12 20			
Tours	1 28	5 1	7 15	11 30	2 43	5 25	8 47			
Langeais	2 13	5 43	8	12 08	3 28	6 08	9 32			
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 42	3 49	6 43	10 11			
Varennes		6 32	8 51	12 53		6 54	10 23			
Saumur (a.)	2 57	6 45	9 04	1 04	4 04	7 06	10 36			
(départ.)	3 03	6 52	9 12	1 13	4 11	7 12	10 42			
St-Martin		7 06	9 26	1 25		7 25				